

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21/03/2024

## UNE NOUVELLE CONVENTION FFBB / ANDIISS

**Dans le cadre des relations étroites qu'entretient la Fédération Française de Basketball (FFBB) avec les collectivités territoriales et leurs réseaux depuis plusieurs années, la FFBB a signé une convention de partenariat avec l'Association Nationale des Directeur.rices et des Intervenant.es d'Installations des Services des Sports (ANDIISS) lors de leur Assemblée Générale à Saint-Nazaire le 20 Mars 2024.**

Depuis plusieurs années, la FFBB et l'ANDIISS collaborent régulièrement avec leurs services respectifs sur une grande diversité de sujets (*développement des infrastructures, sujets sociétaux, écoresponsabilité des clubs, etc.*) dans l'intérêt général du basket-ball français.

Dans un contexte de nouvelle organisation du sport en France avec la nécessité de porter des projets concertés entre les Collectivités Territoriales et le Mouvement Sportif, celui d'une contrainte budgétaire qui pèse sur les propriétaires des infrastructures sportives et qui limite le développement des pratiques, la formalisation de cette relation étroite prend tout son sens.

D'une durée d'un an et renouvelable à la suite des élections fédérales, cette collaboration s'appuiera sur les actions suivantes :

- Une mise en relation des structures régionales de l'ANDIISS avec les structures territoriales de la FFBB (Ligues et Comités).
- L'intervention d'agents territoriaux dans le cadre des sessions de formation organisées par la FFBB auprès de ses structures (Campus FFBB, « Automnales », etc...) et réciproquement.
- La désignation d'un référent FFBB au sein du réseau de l'ANDIISS comme relais privilégié de la structure auprès de la FFBB.

*A ce titre, est désigné par l'ANDIISS, Monsieur Gilles Vechambre, Directeur des Sports du Grand Châlon.*

- Partager des expériences réciproques sur des sujets d'actualités, de société et de performance sociale entre les communes et la FFBB, en faveur des clubs, sur le territoire national.

***Pour plus d'information sur cette convention entre la FFBB et l'ANDIISS : Ludivine SAILLARD : [lsaillard@ffbb.com](mailto:lsaillard@ffbb.com) – 01.53.94.26.30***

---

### Service de Presse FFBB

117 rue du Château des Rentiers - BP 403 - 75626 Paris Cedex 13 (FRANCE)  
[communication@ffbb.com](mailto:communication@ffbb.com) - Fax : +33 (0)1.53.94.26.85 - [www.ffbb.com](http://www.ffbb.com)  
[facebook.com/ffbasketball](https://facebook.com/ffbasketball) - [twitter.com/ffbasketball](https://twitter.com/ffbasketball) - [youtube.com/francebasketball](https://youtube.com/francebasketball)